

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 22/01/2025

Présents : ALCOUFFE Christophe, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain.

A donné pouvoirs : BONAFÉ Brigitte à SANCHEZ Nadine, CASANOVA Adeline à LOTTIN Cyprien.

Secrétaire de séance : TEULIER Sylvain

La séance du conseil est déclarée ouverte à 19H, cependant M. Cyprien Lottin, pris par son activité professionnelle, arrivera à la séance plus tard. Mme Adeline Casanova est portée aussi absente car elle a donné un pouvoir à M. Lottin.

Le compte-rendu de la séance en date du 5 décembre 2024 est approuvé à 10 voix Pour.

DELIBERATIONS

1/ Aménagement espaces publics la planque et plan de financement

Les travaux d'aménagement de la Planque sont présentés au conseil municipal : l'aménagement devant la salle des fêtes d'Auzits se fera dans un premier temps durant les vacances scolaires de février, puis l'aménagement de la place et ensuite le long de la RD n°87.

Ces travaux devraient commencer mi-février. Afin de solliciter les organismes (DETR, Département, Région) de subventions, le plan de financement, en hors taxe, des travaux est proposé à l'ensemble des élus :

- Maîtrise d'œuvre : 37 632 €
 - Coordinateur sécurité SPS : 2 550 €
 - Lot 1 VDR terrassement : 329 613 €
 - Lot 2 aménagements paysagers : 21 726 €
 - Lot 3 serrurerie : 17 433 €
 - Lot 4 charpente couverture : 29 000 €
- Montant total HT des travaux : 437 954 €**
Aides espérées HT : 297 079 €
Reste à charge commune HT : 140 875 €

Délibération votée avec 10 voix pour.

2/ Transfert de l'exercice de la compétence « Infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) au SIEDA

Une IRVE sera installée sur la place de la Planque au moment des travaux d'aménagement. Par ce transfert de compétence de la commune au SIEDA, le SIEDA s'engage à la mise en place du service comprenant la

création, l'entretien et l'exploitation de cette borne de recharge à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables. Les conventions seront par conséquent signées.

Délibération votée à 10 voix pour.

3/ Acquisition d'une partie de parcelle route du Riou Viou la Planque

Dans le cadre de l'aménagement de la Planque et afin de régulariser une portion de la RD n°87 en agglomération d'une parcelle privée, la commune souhaite acquérir une partie de parcelle B 0048. Après l'intervention du géomètre, la parcelle B 1172 (parcelle mère B 0048) sera achetée pour une superficie de 70 m² pour un montant de 700 € - délibération 2017-41 du 10 novembre 2017 portant sur les prix de terrains-. Les frais de géomètre et d'acte notarié sont à la charge de la commune.

Délibération votée à 10 voix pour.

4/ Approbation convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour mise en œuvre de travaux complémentaires aux travaux de réouverture du Riou Viou

La commune donne délégation au Syndicat Mixte du bassin Célé-Lot médian pour que ce dernier exerce en son nom la maîtrise d'ouvrage pour les travaux complémentaires de la réouverture du Riou Viou au niveau de la Planque. Ces travaux sont la reprise du réseau d'assainissement pluvial, la reprise de la voirie devant l'entrée de la mairie et la plantation d'arbres le long de la RD 87. Une convention sera signée.

Délibération adoptée à l'unanimité.

5/ Approbation des statuts d'Aveyron Ingénierie

Aveyron Ingénierie fait évoluer ses statuts sur les éléments suivants : simplifications administratives avec les adhérents, composition et attributions du Conseil d'administration, rôle du directeur de l'Agence et les commissions de travail thématiques entre élus.

La commune d'Auzits étant adhérente aux services d'Aveyron Ingénierie doit approuver ou pas les nouveaux statuts.

Délibération adoptée à 10 voix pour.

M. Cyprien Lottin rejoint la séance : le pouvoir que lui a donné Mme Adeline Casanova est pris en compte.

6/ Indemnités élections 2024

Les services de la préfecture ont versé les frais occasionnés par les élections européennes et législatives de l'année 2024. Le conseil municipal a pour habitude de verser le montant à la secrétaire.

Au vu du supplément de travail occasionné pour les scrutins de vote, l'ensemble des élus accepte le versement pour un montant de 340,79 € à la secrétaire générale de mairie, Mme Marielle Pons-Costes.

Délibération adoptée à 12 voix pour

7/ Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de l'Aveyron

La commune adhère au service de médecine professionnelle du centre de gestion pour l'ensemble des agents de la collectivité. La convention d'adhésion a pris fin au 31 décembre 2024. Il est par conséquent nécessaire de la renouveler pour une durée de 3 ans du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

Délibération adoptée à l'unanimité.

8/ Signature de la convention de servitudes d'un réseau électrique à la Planque

ENEDIS propose une convention de servitudes d'un réseau électrique situé sur les parcelles B0026 et B0027 au niveau du pont de la Planque, côté mairie. Le conseil municipal accepte que monsieur le maire signe cette convention afin de régulariser la situation par un acte notarié à la charge d'ENEDIS.

Délibération adoptée à 12 voix pour

9/ Signature de la convention de servitudes d'un réseau électrique à Lestrunie

ENEDIS propose une convention de servitudes d'un réseau électrique situé sur une partie d'une voie communale au lieu-dit Lestrunie. Le conseil municipal accepte que monsieur le maire signe cette convention afin de régulariser la situation par un acte notarié à la charge d'ENEDIS.

Délibération adoptée à 12 voix pour

SUJET ABORDÉS

1/ Devis

- Pour la création d'un parking sur le terrain situé à côté de la place Léon Debons à Rulhe :
Après la présentation des travaux à prévoir, le devis de l'entreprise SOGA pour un montant HT de 48 350 €. Devis accepté avec 11 voix pour et 1 abstention.
- Pour l'aménagement d'un accès au niveau du local de chasse et des associations : Montant HT 1 282 €, entreprise SOGA. Devis accepté.
- Pour l'aménagement d'une aire de stationnement après le local de chasse et des associations : devis SOGA refusé.

2/ Taxes locales directes 2025

Après un échange entre élus, il est décidé de ne pas augmenter le taux des taxes pour l'année 2025.

3/ Création d'un demi-poste d'agent technique

Un demi-poste d'agent au service technique sera créé afin d'assister l'agent en place actuellement pour diverses tâches ; ce poste sera en place dès juin 2025.

INFORMATIONS AUX ELUS

1/ Bilan de la 1^{ère} Convention Territoriale Globale (CTG) :

Des groupes d'élus communautaires travaillent sur la première CTG avec des axes qui concernent la petite enfance à l'adolescence. Les objectifs sont de maintenir l'équité territoriale des services petite enfance et enfance, élaborer une offre en direction de la jeunesse, structurer une offre parentalité et

renforcer les coopérations entre les acteurs puis communiquer auprès des familles et des jeunes. De nouvelles réunions auront lieu pour poursuivre ce travail.

2/ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le travail des élus se poursuit et devient de plus en plus concret. Afin de préparer l'avenir, il est nécessaire de prévoir la possibilité aux propriétaires de pouvoir faire des changements de destination à vocation d'habitation mais aussi à vocation économique de certains bâtiments. L'enquête publique devrait avoir lieu le dernier trimestre 2025.

3/ Recensement de la population 2025

Le recensement avance très bien : les agents recenseurs sont très impliqués dans leur mission. Il est rappelé que tous les habitants sont dans l'obligation de répondre à l'enquête du recensement de l'INSEE avant le 15 février 2025.

4/ CCAS

Les pochettes cadeaux ont été distribuées.

Un atelier sommeil organisé par le point info seniors aura lieu à la salle des fêtes de Rulhe à compter du 6 février 2025.

Une nouvelle réunion avec la commission jeunes aura lieu le 1^{er} mars 2025.

5/ Bulletin communal

La commission communication a pratiquement terminé le bulletin et devrait être distribué à la population début mars 2025.

6/ Assemblées générales des associations

Les assemblées générales du club du 3^{ème} âge d'Auzits, du sport quilles Cransac- Auzits, Pétanque d'Auzits, Comité des fêtes d'Auzits et du CAPHY ont eu lieu : un bilan par chaque référent est fait.

7/ Fête de la Nature

Le thème pour l'année 2025 est « autour du jardin » : potager, bienfaits, santé seront mis en valeur au cours de cette journée du 24 mai 2025 qui devra se faire au stade d'Auzits, si le temps le permet.

8/ Vœux du maire 5 janvier 2025

Un point de cette cérémonie et de sa préparation est fait : des retours de certains habitants de la commune sont positifs. Il est précisé que le travail de préparation est très important afin que cette cérémonie soit un moment à la fois de convivialité et d'information.

QUESTIONS DIVERSES

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu vendredi 21 février 2025 pour les votes du CFU 2024 et du budget 2025.

La séance est levée à 22h45